



Suite aux annonces du Président de la République, le mode d'accueil des élèves a été une fois encore modifié à compter du 22 juin. Les conditions de ce retour à l'école n'ont été connues que tardivement par les équipes enseignantes, la communication en direction des médias ayant été priorisée. Entre les annonces et la réalité du terrain, le fossé est immense car l'application du protocole sanitaire « allégé » ne permettait pas aux équipes enseignantes de respecter les promesses gouvernementales d'accueillir normalement tous les élèves. De plus, une nouvelle modification est apparue encore une fois dans l'urgence et la précipitation : la règle de distanciation entre enseignant et élèves ou entre élèves eux-mêmes devenant indicative, on peut maintenant l'ignorer si elle n'est pas matériellement applicable.

Ceci n'est qu'un exemple de ce qu'ont subi les personnels en cette fin d'année scolaire.

On aura compris qu'il faut, coûte que coûte, répondre aux promesses faites dans les médias. Mais à quel prix ? Si en effet, les études semblent montrer que nos élèves ne sont pas les vecteurs principaux de la pandémie, en termes d'image, l'Education nationale n'en sort pas grandie. Les parents ne comprennent pas comment on peut passer de règles strictes à un « tout est permis ou presque ». Les enseignants apprennent par les médias ce qu'il va leur falloir mettre en place dans l'urgence. Ils sont aussi ulcérés d'être injustement montrés du doigt par certaines radios ou chaînes de télévision, sur la base de chiffres erronés et de témoignages douteux.

Très sollicités pendant la crise, les directeurs l'ont de nouveau été en ce mois de juin : réunions en présentiel avec les mairies, hors temps de travail. LSU à compléter bien que les élèves n'aient pu ni aborder les notions, ni être évalués de façon satisfaisante (quid de notre crédibilité auprès des familles, une fois encore ? Elles ne sont pas dupes de l'évaluation « au doigt mouillé »). Enquêtes quasi quotidiennes, stages de réussite à organiser, quand bien même aucun enseignant ne serait volontaire dans l'école. Rien ne leur est épargné.

L'Unsa éducation alerte régulièrement sur les conditions de travail des directeurs, sans être entendue. C'est regrettable.

Tous, parents et personnels de l'Education Nationale, ont hâte que cette année scolaire se termine. Les personnels sont épuisés. Ils sont aussi dans l'attente forte de savoir quelle organisation sera retenue pour la rentrée : s'ils peuvent comprendre que la situation soit évolutive, ils ne pourront faire face à des directives transmises via les chaînes d'information continue au milieu de l'été.

De plus, pour la première année, toutes les opérations de mutations se sont déroulées sans que nos représentant-es n'y soient associé-es.

L'an prochain, ce sera au tour des déroulements de carrière (avancement, promotions, liste d'aptitude) de connaître le même sort.

Nous, agent-es du Service public, sommes les premier-es touché-es par ces bouleversements : absence d'informations pour comprendre et vérifier, indisponibilité des services de la Dpe de la DSDEN37 malgré plusieurs courriers électroniques restés sans réponse...

Nous dénonçons la loi de transformation de la Fonction publique d'août 2019 qui ne nous permet plus, à travers nos représentant·es, d'être assuré·es d'un suivi et d'une vérification des opérations de gestion de nos mutations et de nos carrières.

Avec l'UNSA Éducation, nous réaffirmons :

- notre attachement aux organismes consultatifs qui permettent à la profession de participer à l'organisation des services publics ;
- notre désaccord et notre isolement face à l'absence de transparence de cette nouvelle gestion.

Nous demandons :

- le retour de l'examen des mutations et des carrières avec nos représentant·es du personnel ;
- le droit de rediscuter et revoir chaque année les lignes directrices de gestion, ces textes qui définissent désormais les règles de mutation et de déroulement de carrière ;
- l'accès de nos représentant·es à toutes les informations nécessaires à la vérification de nos situations et à la garantie d'équité

**Il ne faudrait pas oublier que nous sommes des délégués des personnels avant tout et que nous faisons le lien entre les collègues et l'administration.**

**L'Unsa Education vous remercie de votre attention.**